

JOURNEE D'ETUDE

**« Enjeux stratégiques et Conseil Supérieur de Sécurité:
Quelques éléments de réflexion »**

MOT D'INTRODUCTION DE

**M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES
STRATEGIQUES**

**Rabat
Mercredi, 16 novembre 2011**



Mesdames et Messieurs

C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillons aujourd'hui à l'IRES dans le cadre de cette journée d'étude, animée par M. Nouredine SEFIANI, et relative aux enjeux et défis sécuritaires du Maroc examinés à travers la référence au cadre institutionnel prévu par la nouvelle constitution et son mode de gouvernance, tout en examinant quelques expériences étrangères pertinentes en la matière.

D'emblée, permettez-moi de souligner que l'intérêt porté par l'IRES à ces questions tire sa justification du fait que l'anticipation des risques et des menaces, qui est la préoccupation majeure de toute stratégie sécuritaire, constitue une des fonctions essentielles de l'Institut. D'ailleurs, l'IRES a été créée pour « renforcer les capacités d'analyse, d'adaptation et d'anticipation » du Maroc, conformément au Discours du Trône de 2003.

De plus, ces questions s'inscrivent en cohérence avec l'approche retenue au niveau des différentes études composant le programme scientifique de l'Institut. L'approche retenue par l'IRES, qui est par essence holistique et multidimensionnelle, a toujours été axée sur l'incorporation de la dimension sécuritaire comme trame de fond des analyses stratégiques conduites par l'Institut, avec toutefois un intérêt particulier accordé aux questions de sécurité économique, sanitaire, alimentaire ou encore énergétique.

Bien évidemment, l'approche de l'IRES s'avère nécessaire pour décoder la complexité d'un contexte mondial marqué notamment par (i) des crises économiques et financières aiguës, dont notamment celle sévissant dans certains pays de l'Union Européenne ; notre principal partenaire économique ; (ii) l'accentuation des incertitudes entourant l'avenir des transformations sociopolitiques dans la région MENA et (iii) l'aggravation des menaces liées au changement climatique et la persistance de celles liées au terrorisme international. Autant de facteurs d'incertitudes qui brouillent la lisibilité des tendances et rendent laborieux tout exercice d'alerte et d'anticipation.



Ces transformations structurelles, faut-il le souligner, favorisent l'émergence de nouveaux paradigmes, en rupture avec les repères connus par le passé : prémices d'une nouvelle gouvernance mondiale, recherche d'un meilleur équilibre entre système de production, système social et système naturel, frontière de plus en plus réduite entre le global et le local...

Mesdames et Messieurs

La multiplicité des canaux de transmission des aléas exogènes et endogènes et leurs incidences directes sur la trajectoire de développement d'un pays, font qu'aujourd'hui la sécurité nationale est appréhendée au sens large du terme, c'est-à-dire en intégrant l'ensemble des risques ou menaces susceptibles de perturber le fonctionnement normal d'un pays et de ses institutions.

Le cadre institutionnel prévu par l'article 54 de la nouvelle Constitution, en l'occurrence le Conseil Supérieur de Sécurité (CSS) s'inscrit dans cette optique. Il vise à doter le Maroc de capacités nécessaires à même de lui conférer une plus grande maîtrise de son avenir. Etant une « *instance de concertation sur les stratégies de sécurité intérieure et extérieure du pays, et de gestion des situations de crise, qui veille également à l'institutionnalisation des normes d'une bonne gouvernance sécuritaire* » (art. 54 de la Constitution), le CSS devrait permettre de mobiliser les synergies à travers une meilleure coordination entre les acteurs impliqués dans la stratégie sécuritaire du pays.

Outre le retour d'expérience en rapport avec les organes établis antérieurement par le Maroc (Haut Comité de Défense, Conseil Supérieur de la Défense Nationale, Comité ad-hoc), la référence aux expériences étrangères en matière de conception de la stratégie sécuritaire nationale ne pourrait être qu'un facteur d'enrichissement. Ce faisant, le Maroc parviendrait à mieux optimiser ses atouts et à faire valoir ses intérêts vitaux, tout en évitant les écueils révélés par certaines expériences.



Mesdames et Messieurs

Dans le but d'approfondir la réflexion sur les différents aspects de cette thématique, il sera opportun de centrer le débat autour des questionnements suivants :

- Quels sont aujourd'hui les grands enjeux sécuritaires qui interpellent en premier lieu le Maroc ? Comment ces différents enjeux affectent-ils les intérêts vitaux du Royaume ?
- Comment promouvoir une approche intégrée en matière de conduite de la stratégie sécuritaire, de telle sorte que les différentes dimensions de la sécurité soient pondérées judicieusement en fonction des priorités du pays ?
- Quels enseignements faut-il déduire des expériences étrangères pertinentes tant au niveau des pays développés qu'au niveau des pays émergents à fort potentiel et ce, en termes de conception et de mise en œuvre de la politique de sécurité nationale ?

Ce sont-là quelques questions auxquelles des éléments de réponse méritent d'être apportés. La présence aujourd'hui d'un panel de haut niveau, composé de diplomates, d'experts des questions sécuritaires, constitue une opportunité pour approfondir notre compréhension des enjeux et défis sécuritaires du Maroc dans une perspective de moyen-long termes.

Je souhaite plein succès à cette manifestation et, sans trop tarder, je passe la parole au modérateur de cette journée d'étude.

